

Je voudrais insister en particulier sur deux des termes employés: "volonté" et "capacité". Il faut avoir l'un et l'autre pour être efficace.

Le libre-échange nous fait-il perdre l'un ou l'autre ? Serons-nous désormais moins déterminés à agir de façon indépendante ? Moins capables ? Pas du tout. En fait, nous serons désormais davantage en mesure de poursuivre les objectifs canadiens, tout simplement parce qu'une économie plus forte signifie que nous pouvons nous permettre davantage d'initiatives. En termes concrets, cela signifie que nous pouvons nous permettre de construire un brise-glace; que nous pouvons nous permettre d'être parmi les premiers pays à payer notre cotisation aux Nations Unies; que nous pouvons nous permettre les dépenses nécessaires au maintien de la paix au Moyen-Orient; ou aux lignes de chemin de fer dans les États de la ligne de front; ou aux projets de développement au Nicaragua; ou aux secours d'urgence au Bangladesh. Le libre-échange avec les États-Unis favorise la croissance de l'économie canadienne et accroît de ce fait notre capacité de poursuivre une politique étrangère canadienne bien distincte.

Qu'en est-il de la détermination ? Qu'en est-il de notre volonté ? Un accord commercial amenuise-t-il notre volonté de poursuivre une politique étrangère indépendante?

Voici la réponse: au cours des négociations sur ce traité commercial, le Canada et les États-Unis ont été en désaccord sur un certain nombre de questions de politique étrangère.

Prenons quelques exemples.

Les États-Unis auraient souhaité une participation du gouvernement canadien à l'Initiative de défense stratégique. Nous avons refusé.

Les deux pays ont des positions nettement divergentes en ce qui concerne les Nations Unies.

Nos politiques concernant l'Afrique du Sud diffèrent également.

En Amérique centrale, le gouvernement du Canada et celui des États-Unis ne s'entendent pas sur le fond pour ce qui est de l'origine des problèmes.